

European Commission (http://ec.europa.eu/index_en.htm) >

EUSurvey

Systèmes intégrés de protection de l'enfance - Consultation publique

×

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Introduction

La charte des droits fondamentaux de l'UE reconnaît que «les enfants ont droit à la protection et aux soins nécessaires à leur bien-être», un droit également consacré par la convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant. En Europe, 44 millions d'enfants subissent des violences physiques, 55 millions d'enfants subissent des violences affectives[1] et un enfant sur cinq sera victime d'une forme ou l'autre de violence sexuelle[2], tandis que les enfants représentent près d'un quart des victimes de la traite des êtres humains dans l'UE[3], [4]. La protection des enfants est l'un des investissements les plus rentables qu'il soit: la violence envers les enfants a un coût économique qui peut atteindre 8 % du PIB mondial[5]. Les crises récentes ont exacerbé le risque que les enfants soient victimes de violence, ce qui révèle des failles dans les systèmes de protection de l'enfance dans toute l'UE.

Dans la stratégie de l'UE sur les droits de l'enfant[6], la Commission s'est engagée à «présenter une initiative visant à soutenir le développement et le renforcement de systèmes intégrés de protection de l'enfance, qui encouragera toutes les autorités et tous les services concernés à mieux collaborer dans le cadre d'un système plaçant l'enfant au centre des préoccupations». Pour concrétiser cet engagement, la Commission prévoit de présenter une recommandation relative aux systèmes intégrés de protection de l'enfance.

Cette recommandation de la Commission constituera un élément clé de la lutte contre la violence envers les enfants et de la protection des enfants dans l'ensemble de l'UE. Elle visera à soutenir le développement et le renforcement de systèmes intégrés de protection de l'enfance dans les États membres. Axée sur les besoins des enfants, elle encouragera toutes les autorités et tous les services concernés à mieux collaborer de manière globale, de la prévention des abus et de la violence à la protection. Elle expliquera aux États membres comment mieux utiliser les outils existants au sein de l'UE (cadres juridiques, politiques et financements de l'UE) pour rendre les systèmes de protection de l'enfance plus solides et intégrés, en adoptant une approche multi-institutionnelle et multisectorielle dans l'intérêt supérieur de l'enfant.

Un système intégré de protection de l'enfance place l'enfant au centre du système. Il garantit que tous les acteurs et services publics essentiels - notamment ceux qui interviennent dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'aide sociale, du bien-être, ou encore dans le système judiciaire - coopèrent pour prévenir les abus, l'exploitation, la négligence et autres formes de violence envers les enfants, ainsi que pour protéger et aider les enfants qui se trouvent dans ces situations. Il comprend généralement les éléments suivants: des lois et politiques, une gouvernance, une surveillance, des collectes de données, des ressources humaines et un financement. Les systèmes intégrés de protection de l'enfance font intervenir une série d'acteurs, allant des enfants, des familles et de leurs communautés aux services de protection et d'intervention, sans oublier tous les services chargés de veiller au bien-être des enfants. Le travail est effectué au niveau local, régional ou national et revêt une dimension internationale dans les affaires transfrontières. Les relations et les interactions entre les différents composants et acteurs du système constituent l'aspect le plus important. La présente consultation publique ouverte et l'appel à contributions lancé en parallèle serviront à orienter cette initiative.

Dans le cadre de cette consultation, nous souhaitons connaître votre point de vue sur la manière dont il convient de soutenir le développement et le renforcement des systèmes intégrés de protection de l'enfance dans les États membres, ce qui encouragera l'ensemble des autorités et services concernés à mieux travailler ensemble dans le

cadre d'un système centré sur les enfants. Ce sera la première fois que la plateforme européenne de participation des enfants, récemment créée par la Commission, sera utilisée pour recueillir les points de vue, les besoins et les expériences des enfants; ainsi, le point de vue de ces derniers pourra être pris en considération dans le processus décisionnel de l'UE. La consultation s'appuiera également sur une cartographie des systèmes de protection de l'enfance dans les États membres, réalisée par l'Agence des droits fondamentaux de l'UE, ainsi que sur d'autres ressources et études disponibles.

- [1] Organisation mondiale de la santé, Violence, health and sustainable development, 2020 [Violence, santé et développement durable]; European report on preventing child maltreatment [Rapport européen sur la prévention de la maltraitance des enfants]. (http://www.euro.who.int/__data/assets/%20pdf_file/0019/217018/European-Report-on- PreventingChild-Maltreatment.pdf, accessed 8 May 2019)
- [2] Campagne «Un sur cinq» (https://www.coe.int/en/web/children/campaign-materials1), Conseil de l'Europe.
- [3] Troisième rapport sur les progrès réalisés dans la lutte contre la traite des êtres humains (2020) établi conformément à l'article 20 de la directive 2011/36/UE concernant la prévention de la traite des êtres humains et la lutte contre ce phénomène ainsi que la protection des victimes, (https://eur-lex.europa.eu/legal-content/GA/TXT/?uri=CELEX:52020DC0661)COM(2020) 661 final, SWD(2020) 226 final.
- [4] Bureau régional de l'OMS pour l'Europe (2013); La violence à l'égard des enfants: lutter contre les sévices cachés (https://www.who.int/europe/news/item/13-01-2020-violence-against-children-tackling-hidden-abuse), 2020.
- [5] Représentante spéciale des Nations unies chargée de la question de la violence à l'encontre des enfants, UNICEF e.a., The violence-prevention dividend (https://violenceagainstchildren.un.org/sites/violenceagainstchildren.un.org/files/documents/publications/violence-prevention_dividend_final.pdf) [Les bénéfices de la prévention de la violence], 2022.
- [6] Stratégie de l'UE sur les droits de l'enfant (https://eur-lex.europa.eu/legal-content/en/TXT/?uri=CELEX%3A52021DC0142) [COM(2021) 142 final].

Indications sur le questionnaire:

Nous vous remercions de votre participation à cette consultation.

Le temps estimé de réponse au questionnaire est de 30 minutes.

Les adultes sont le public cible de ce questionnaire. Les enfants seront consultés par l'intermédiaire de la nouvelle plateforme européenne de participation des enfants (https://eu-for-children.europa.eu/).

Informations vous concernant

*	Langue de votre contribution	
*	Vous répondez en tant que:	
*	Prénom	
	A	
*	Nom	
*	Adresse de courrier électronique (ne sera pas publiée)	
	la la	

Votre âge: veuillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez ne choisir que la catégorie dont vous êtes le plus proche:

☐ Plus de 65 ans

] 50 à 65 ans
	31 à 49 ans
] 18 à 30 ans
	Moins de 18 ans
] Je ne souhaite pas répondre
*	
	e sexe: veuillez choisir l'option appropriée parmi celles qui sont énumérées ci-dessous. Veuillez ne choisir que la catégorie vous êtes le plus proche:
] Masculin
] Féminin
] Je ne souhaite pas répondre
	Autre:
*	
	ce qui concerne le handicap, l'expression qui me décrit le mieux est la suivante: Veuillez choisir l'option appropriée parmi celles sont énumérées ci-dessous. Veuillez ne choisir que la catégorie dont vous êtes le plus proche.
] Je ne me considère pas comme une personne handicapée
	Je me considère comme une personne handicapée, mais je n'ai pas de handicap ni de déficience reconnu(e) (c'est-à-dire officiellement, conformément à la législation nationale/régionale en vigueur)
	J'ai un handicap ou une déficience reconnue (c'est-à-dire officiellement, conformément à la législation nationale/régionale en vigueur)
	Je m'occupe d'une personne handicapée (soins formels/informels)
	J'élabore des politiques en faveur des personnes handicapées
] Je ne souhaite pas répondre
	Autre:
* Je	travaille avec des enfants dans le secteur suivant:
] Enseignement
	Éducation et accueil des jeunes enfants (EAJE)
] Protection de la santé
	Bien-être
	Services sociaux
	Système de justice
	Services de migration
	Application de la loi
	Société civile
] Communauté
] Famille
	Autre:
* -	Alaminina 🙆
* Pa	ays d'origine 😯
	ullet

La Commission publiera toutes les contributions à la présente consultation publique. Vous pouvez choisir d'autoriser la publication de vos coordonnées ou de rester anonyme lors de la publication de votre contribution. Par souci de transparence, le type de répondant [par exemple «association professionnelle», «organisation de défense des consommateurs» ou «citoyen(ne) de l'Union»], le pays d'origine, le nom et la taille de l'organisation, ainsi que son numéro d'inscription au registre de transparence, sont toujours publiés. Votre adresse électronique ne sera jamais publiée. Veuillez choisir l'option en matière de protection de la vie privée qui vous

sé	lectionné
*	
	J'accepte les dispositions relatives à la protection des données à caractère personnel (https://ec.europa.eu/info/law/better-

convient le mieux. Options en matière de protection de la vie privée par défaut en fonction du type de répondant

1. Lacunes en matière de protection de l'enfance et besoins spécifiques

1.1 Lacunes sur le plan juridique:

regulation/specific-privacy-statement).

Pensez-vous que les affirmations ci-dessous sont vraies pour votre pays:

	Oui	Non	Je ne sais pas
Les systèmes de protection de l'enfance répondent efficacement aux besoins des enfants	0	0	0
2. Il existe des failles dans les services de prévention, d'identification et d'aide aux enfants victimes de violence ou de négligence	0	0	0
3. Les insuffisances sont plus importantes dans les zones rurales/isolées	0	0	0
4. Les insuffisances sont plus importantes dans les zones urbaines	0	0	0
5. Permettre à tous les professionnels de travailler ensemble pourrait renforcer l'efficacité des systèmes de protection de l'enfance	0	0	0
6. Il existe des défaillances intersectorielles dans la coopération entre les services dans le domaine de la protection de l'enfance[7]	0	0	0
7. Il existe un système d'orientation[8] des enfants	0	0	0
8. Le système d'orientation couvre les cas de négligence et de violence infantiles	0	0	0
9. Les procédures de saisine et d'échange d'informations sont efficaces	0	0	0
10. Les rôles et responsabilités des professionnels travaillant dans le domaine de la protection de l'enfance sont clairement définis	0	0	0

	Oui	Non	Je ne sais pas
11. Les rôles et les responsabilités des professionnels qui travaillent avec les enfants en général sont clairement définis	0	0	0
12. Il n'est pas nécessaire de renforcer la coopération à différents niveaux des services publics (national/régional/local)	0	0	0
13. Les rôles et responsabilités des fonctionnaires travaillant dans le domaine de la protection de l'enfance sont clairement définis	0	0	0
14. La participation sociale et la sensibilisation aux systèmes de protection de l'enfance sont suffisantes (soutien de la communauté/des familles/des écoles)	0	0	0

[7] Tels que la santé, l'éducation, les services sociaux, les agents des services répressifs, le secteur informatique/numérique, les responsables gouvernementaux et les médias.

[8] Réorientation vers les services de soutien compétents

99 caractèr	e(s) maxim	um		

0 out of 1899 characters used.

1.2. Sujets spécifiques:

Avez-vous connaissance des actions suivantes dans votre pays:

	Oui	Non	Je ne sais pas
Plans d'action ou politiques nationaux ou régionaux ciblant des groupes spécifiques d'enfants ou des domaines particuliers	0	0	0
2. Politiques de protection de l'enfance nationales ou infranationales concernant les enfants dans l'espace numérique et l'utilisation par ceux-ci de services et de produits en ligne	0	0	0
3. Éventuels problèmes d'indisponibilité de services de protection de l'enfance dans certaines régions rurales et isolées	0	0	0
4. Politiques nationales, régionales ou locales de protection de l'enfance visant à traiter les problèmes de santé mentale des enfants	0	0	0

ns quelle mesure estimez-vous que les groupes spe e protection spécifique:	<i>0 out of 1899 cha</i> écifiques d'enfants suiva			inérables et né	ecessitent
	Ont besoin de moins de protection que les autres groupes d'enfants	Dans une faible mesure	Dans une certaine mesure	Dans une large mesure	Je ne sais pas
1. Enfants handicapés	0	0	0	0	0
2. Enfants souffrant de troubles mentaux	0	0	0	0	0
3. Enfants dans des familles ou des structures d'accueil où les problèmes de santé mentale et/ou l'addiction sont répandus	0	0	0	0	0
Enfants surexposés aux écrans et aux activités en ligne	0	0	0	0	0
5. Enfants faisant l'objet d'une protection de remplacement[9]	0	0	0	0	0
6. Enfants souffrant d'une maladie chronique ou suivant un traitement de longue durée	0	0	0	0	0
7. Enfants LGBTIQ+	0	0	0	0	0
8. Enfants victimes d'abus, d'exploitation ou	0	0	0	0	0

Observations complémentaires sur les plans d'action/politiques:

1899 caractère(s) maximum

de négligence

armé

9. Enfants migrants

enlèvement parental

12. Enfants disparus

10. Enfants dans des situations de conflit

13. Enfants exposés à un risque de

11. Enfants concernés par des litiges portant sur le droit de garde, y compris un

pauvreté ou d'exclusion sociale[10]

	Ont besoin de moins de protection que les autres groupes d'enfants	Dans une faible mesure	Dans une certaine mesure	Dans une large mesure	Je ne sais pas
14. Enfants appartenant à un groupe ethnique minoritaire, par exemple les Roms, les Sámis[11], etc.	0	0	0	0	0
15. Enfants concernés par des procédures judiciaires	0	0	0	0	0
16. Enfants concernés par des procédures judiciaires, à titre de suspect ou de personne poursuivie	0	0	0	0	0
17. Enfants exposés à un risque de pratiques préjudiciables, y compris des mutilations génitales féminines, un mariage d'enfants/mariage forcé ou des violences commises au nom de l'honneur	0	0	0	0	0
18. Enfants dont les parents sont en prison/détention	0	0	0	0	0
19. Enfants qui abandonnent l'enseignement obligatoire et travaillent, enfants n'ayant pas atteint l'âge légal pour travailler	0	0	0	0	0
20. Enfants toxicomanes ou alcooliques	0	0	0	0	0
21. Enfants victimes de traite des êtres humains	0	0	0	0	0
22. Enfants vivant dans les zones rurales et isolées	0	0	0	0	0
23. Enfants de moins de trois ans	0	0	0	0	0
24. Enfants âgés de quatre à 12 ans	0	0	0	0	0
25. Enfants âgés de 13 à 18 ans	0	0	0	0	0
26. Autres groupes d'enfants	0	0	0	0	0

- [9] Selon les lignes directrices relatives à la protection de remplacement pour les enfants (GA A/RES/64/142), la protection de remplacement est définie comme suit: «[l]orsque, même avec une assistance appropriée, la famille de l'enfant est incapable d'assurer sa prise en charge, abandonne l'enfant ou le confie à un tiers, l'État est tenu de protéger les droits de l'enfant et de prévoir une protection de remplacement adaptée, avec le concours ou par le biais des autorités locales compétentes et d'organisations de la société civile dûment habilitées. Il incombe à l'État, par le biais des autorités compétentes, de superviser la sécurité, le bien-être et le développement de tout enfant bénéficiant d'une protection de remplacement et d'assurer un réexamen régulier du caractère approprié du système de protection de remplacement mis en place». Voir: https://www.unicef.org/eca/definitions (https://www.unicef.org/eca/definitions)
- [10] Enfants exposés au risque de pauvreté monétaire, gravement démunis matériellement et socialement ou vivant dans un ménage à très faible intensité de travail (personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale), enfants en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale. Voir: https://ec.europa.eu/eurostat/web/products-eurostat-news/-/ddn-20221027-2 (https://ec.europa.eu/eurostat/web/products-eurostat-news/-/ddn-20221027-2)
- [11] les Sámis appartiennent à la branche finno-ougrienne de la famille ouralienne. Ils sont nomades, et leur territoire, la Laponie, est réparti sur quatre pays différents: la Norvège, la Suède, la Finlande et la péninsule de Kola

en Russie. Observations complémentaires sur les groupes d'enfants: 1899 caractère(s) maximum 0 out of 1899 characters used. 2. Besoins et participation des enfants Selon vous, il est important que les enfants: Pas du tout Pas Très Je ne Important Neutre important important important sais pas 1. Puissent exprimer leurs 0 0 0 0 0 besoins 2. Parlent de la protection de 0 0 0 0 0 l'enfance au niveau local 3. Parlent de la protection de 0 0 0 0 0 l'enfance au niveau national

Observations complémentaires sur la participation des enfants:

4. Parlent de la protection de

l'enfance au niveau de l'UE

399 caractère(s) maximum		

0

0 out of 1899 characters used.

0

0

0

0

0

0

0

0

Selon vous, les enfants savent-ils:

	Oui	Non	Je ne sais pas
1. Ce qu'il faut faire s'ils subissent des violences ou sont témoins de violences, où trouver de l'aide et comment la demander	0	0	0
2. Ce que sont les mécanismes d'alerte précoce[12]	0	0	0
3. Comment accéder aux mécanismes d'alerte précoce	0	0	0
4. Comment obtenir davantage d'informations si nécessaire	0	0	0

O out of 1899 characters used. 3. Protection et autonomisation 3. Protection et autonomisation 3. I Garanties en matière de protection de l'enfance: Oui Non sais pas 1. Faudrait-il mettre en place des mesures de protection et de sécurité des enfants pour les organisations et les professionnels qui travaillent avec des enfants? 2. Faudrait-il mettre en place des mesures de protection et de sécurité des enfants et renforcer la sensibilisation de l'ensemble des personnes entrant en contact avec des enfants? 3. Les organisations devraient-elles être tenues de mettre en place de telles mesures de protection et de sécurité des enfants? 4. Avez-vous connaissance d'activités de sensibilisation ou de formation à la culture numérique au niveau national ou infranational[13], à la culture numérique, au respect de la vie privée et la sécurité en ligne pour les enfants, les parents, les enseignants et d'autres professionnels concernés?	faciliter le travail de prévention.			
3. Protection et autonomisation 3.1 Garanties en matière de protection de l'enfance: Oui Non sais pas 1. Faudrait-il mettre en place des mesures de protection et de sécurité des enfants pour les organisations et les professionnels qui travaillent avec des enfants? 2. Faudrait-il mettre en place des mesures de protection et de sécurité des enfants et renforcer la sensibilisation de l'ensemble des personnes entrant en contact avec des enfants? 3. Les organisations devraient-elles être tenues de mettre en place de telles mesures de protection et de sécurité des enfants? 4. Avez-vous connaissance d'activités de sensibilisation ou de formation à la culture numérique au niveau national ou infranational[13], à la culture numérique, au respect de la vie privée et la sécurité en ligne pour les enfants, les parents, les enseignants et d'autres professionnels concernés? [13] Y compris celles organisées par les centres pour un internet plus sûr, cofinancés par l'UE. Voir: https://digital-strategy.ec.europa.eu/en/policies/safer-internet-centres)	Observations complémentaires sur les mécanismes de prévention et d'alerte précoce: 1899 caractère(s) maximum			
3. Protection et autonomisation 3.1 Garanties en matière de protection de l'enfance: Oui Non Sais pas 1. Faudrait-il mettre en place des mesures de protection et de sécurité des enfants pour les organisations et les professionnels qui travaillent avec des enfants? 2. Faudrait-il mettre en place des mesures de protection et de sécurité des enfants et renforcer la sensibilisation de l'ensemble des personnes entrant en contact avec des enfants? 3. Les organisations devraient-elles être tenues de mettre en place de telles mesures de protection et de sécurité des enfants? 4. Avez-vous connaissance d'activités de sensibilisation ou de formation à la culture numérique au niveau national ou infranational[13], à la culture numérique, au respect de la vie privée et la sécurité en ligne pour les enfants, les parents, les enseignants et d'autres professionnels concernés? (13] Y compris celles organisées par les centres pour un internet plus sûr, cofinancés par l'UE. Voir: https://digital-strategy.ec.europa.eu/fr/policies/safer-internet-centres)				
3. Protection et autonomisation 3.1 Garanties en matière de protection de l'enfance: Oui Non Sais pas 1. Faudrait-il mettre en place des mesures de protection et de sécurité des enfants pour les organisations et les professionnels qui travaillent avec des enfants? 2. Faudrait-il mettre en place des mesures de protection et de sécurité des enfants et renforcer la sensibilisation de l'ensemble des personnes entrant en contact avec des enfants? 3. Les organisations devraient-elles être tenues de mettre en place de telles mesures de protection et de sécurité des enfants? 4. Avez-vous connaissance d'activités de sensibilisation ou de formation à la culture numérique au niveau national ou infranational[13], à la culture numérique, au respect de la vie privée et la sécurité en ligne pour les enfants, les parents, les enseignants et d'autres professionnels concernés? (13] Y compris celles organisées par les centres pour un internet plus sûr, cofinancés par l'UE. Voir: https://digital-strategy.ec.europa.eu/fr/policies/safer-internet-centres)				
3. Protection et autonomisation 3.1 Garanties en matière de protection de l'enfance: Oui Non Sais pas 1. Faudrait-il mettre en place des mesures de protection et de sécurité des enfants pour les organisations et les professionnels qui travaillent avec des enfants? 2. Faudrait-il mettre en place des mesures de protection et de sécurité des enfants et renforcer la sensibilisation de l'ensemble des personnes entrant en contact avec des enfants? 3. Les organisations devraient-elles être tenues de mettre en place de telles mesures de protection et de sécurité des enfants? 4. Avez-vous connaissance d'activités de sensibilisation ou de formation à la culture numérique au niveau national ou infranational[13], à la culture numérique, au respect de la vie privée et la sécurité en ligne pour les enfants, les parents, les enseignants et d'autres professionnels concernés? (13] Y compris celles organisées par les centres pour un internet plus sûr, cofinancés par l'UE. Voir: https://digital-strategy.ec.europa.eu/fr/policies/safer-internet-centres)				
3. Protection et autonomisation 3.1 Garanties en matière de protection de l'enfance: Oui Non Sais pas 1. Faudrait-il mettre en place des mesures de protection et de sécurité des enfants pour les organisations et les professionnels qui travaillent avec des enfants? 2. Faudrait-il mettre en place des mesures de protection et de sécurité des enfants et renforcer la sensibilisation de l'ensemble des personnes entrant en contact avec des enfants? 3. Les organisations devraient-elles être tenues de mettre en place de telles mesures de protection et de sécurité des enfants? 4. Avez-vous connaissance d'activités de sensibilisation ou de formation à la culture numérique au niveau national ou infranational[13], à la culture numérique, au respect de la vie privée et la sécurité en ligne pour les enfants, les parents, les enseignants et d'autres professionnels concernés? (13] Y compris celles organisées par les centres pour un internet plus sûr, cofinancés par l'UE. Voir: https://digital-strategy.ec.europa.eu/fr/policies/safer-internet-centres)				
3.1 Garanties en matière de protection de l'enfance: Oui Non Je ne sais pas 1. Faudrait-il mettre en place des mesures de protection et de sécurité des enfants pour les organisations et les professionnels qui travaillent avec des enfants? 2. Faudrait-il mettre en place des mesures de protection et de sécurité des enfants et renforcer la sensibilisation de l'ensemble des personnes entrant en contact avec des enfants? 3. Les organisations devraient-elles être tenues de mettre en place de telles mesures de protection et de sécurité des enfants? 4. Avez-vous connaissance d'activités de sensibilisation ou de formation à la culture numérique au niveau national ou infranational[13], à la culture numérique, au respect de la vie privée et la sécurité en ligne pour les enfants, les parents, les enseignants et d'autres professionnels concernés? 13] Y compris celles organisées par les centres pour un internet plus sûr, cofinancés par l'UE. Voir: https://digitalstrategy.ec.europa.eu/fr/policies/safer-internet-centres)	0 out of 1899 characters used.			
1. Faudrait-il mettre en place des mesures de protection et de sécurité des enfants pour les organisations et les professionnels qui travaillent avec des enfants? 2. Faudrait-il mettre en place des mesures de protection et de sécurité des enfants et renforcer la sensibilisation de l'ensemble des personnes entrant en contact avec des enfants? 3. Les organisations devraient-elles être tenues de mettre en place de telles mesures de protection et de sécurité des enfants? 4. Avez-vous connaissance d'activités de sensibilisation ou de formation à la culture numérique au niveau national ou infranational[13], à la culture numérique, au respect de la vie privée et la sécurité en ligne pour les enfants, les parents, les enseignants et d'autres professionnels concernés? (13) Y compris celles organisées par les centres pour un internet plus sûr, cofinancés par l'UE. Voir: https://digital-strategy.ec.europa.eu/en/policies/safer-internet-centres)	3. Protection et autonomisation			
1. Faudrait-il mettre en place des mesures de protection et de sécurité des enfants pour les organisations et les professionnels qui travaillent avec des enfants? 2. Faudrait-il mettre en place des mesures de protection et de sécurité des enfants et renforcer la sensibilisation de l'ensemble des personnes entrant en contact avec des enfants? 3. Les organisations devraient-elles être tenues de mettre en place de telles mesures de protection et de sécurité des enfants? 4. Avez-vous connaissance d'activités de sensibilisation ou de formation à la culture numérique au niveau national ou infranational[13], à la culture numérique, au respect de la vie privée et la sécurité en ligne pour les enfants, les parents, les enseignants et d'autres professionnels concernés? (13] Y compris celles organisées par les centres pour un internet plus sûr, cofinancés par l'UE. Voir: https://digital-strategy.ec.europa.eu/fr/policies/safer-internet-centres)	3.1 Garanties en matière de protection de l'enfance:			
les organisations et les professionnels qui travaillent avec des enfants? 2. Faudrait-il mettre en place des mesures de protection et de sécurité des enfants et renforcer la sensibilisation de l'ensemble des personnes entrant en contact avec des enfants? 3. Les organisations devraient-elles être tenues de mettre en place de telles mesures de protection et de sécurité des enfants? 4. Avez-vous connaissance d'activités de sensibilisation ou de formation à la culture numérique au niveau national ou infranational[13], à la culture numérique, au respect de la vie privée et la sécurité en ligne pour les enfants, les parents, les enseignants et d'autres professionnels concernés? [13] Y compris celles organisées par les centres pour un internet plus sûr, cofinancés par l'UE. Voir: https://digital-strategy.ec.europa.eu/fr/policies/safer-internet-centres)		Oui	Non	sais
renforcer la sensibilisation de l'ensemble des personnes entrant en contact avec des enfants? 3. Les organisations devraient-elles être tenues de mettre en place de telles mesures de protection et de sécurité des enfants? 4. Avez-vous connaissance d'activités de sensibilisation ou de formation à la culture numérique au niveau national ou infranational[13], à la culture numérique, au respect de la vie privée et la sécurité en ligne pour les enfants, les parents, les enseignants et d'autres professionnels concernés? 13] Y compris celles organisées par les centres pour un internet plus sûr, cofinancés par l'UE. Voir: https://digital-strategy.ec.europa.eu/fr/policies/safer-internet-centres)	·	r	0	0
protection et de sécurité des enfants? 4. Avez-vous connaissance d'activités de sensibilisation ou de formation à la culture numérique au niveau national ou infranational[13], à la culture numérique, au respect de la vie privée et la sécurité en ligne pour les enfants, les parents, les enseignants et d'autres professionnels concernés? [13] Y compris celles organisées par les centres pour un internet plus sûr, cofinancés par l'UE. Voir: https://digital-strategy.ec.europa.eu/fr/policies/safer-internet-centres) [25] Observations complémentaires sur les garanties en matière de protection de l'enfance:	renforcer la sensibilisation de l'ensemble des personnes entrant en contact avec de		0	0
numérique au niveau national ou infranational[13], à la culture numérique, au respect de la vie privée et la sécurité en ligne pour les enfants, les parents, les enseignants et d'autres professionnels concernés? [13] Y compris celles organisées par les centres pour un internet plus sûr, cofinancés par l'UE. Voir: https://digital-strategy.ec.europa.eu/fr/policies/safer-internet-centres) [13] Observations complémentaires sur les garanties en matière de protection de l'enfance:	·	9 0	0	0
Observations complémentaires sur les garanties en matière de protection de l'enfance:	numérique au niveau national ou infranational[13], à la culture numérique, au respect de la vie privée et la sécurité en ligne pour les enfants, les parents, les enseignants e	•	0	0
ross caractere(s) maximum	Observations complémentaires sur les garanties en matière de protection de l'enfance:			
	1099 Caractere(s) Maximum			

[12] Les mécanismes d'alerte précoce peuvent servir à signaler rapidement les violations des droits de l'enfant et

0 out of 1899 characters used.

Dans quelle mesure, selon vous, le système de protection de l'enfance:

	Pas du tout	Dans une faible mesure	Dans une certaine mesure	Dans une large mesure	Je ne sais pas
1. Est axé sur la prévention	0	0	0	0	0
2. Prévoit des mesures d'intervention	0	0	0	0	0
3. Tient compte des besoins des enfants résidant dans des zones rurales/isolées	0	0	0	0	0
4. Tient compte des besoins des enfants résidant dans des zones urbaines	0	0	0	0	0

3.2 Justice adaptée aux enfants:

_			
Se	Ion	VOI	IS.

	Oui	Non	Je ne sais pas
1. Les procédures judiciaires sont-elles suffisamment adaptées à l'âge et aux besoins des enfants[14]?	0	0	0
2. Est-il important de prévoir une formation commune des spécialistes de la protection de l'enfance?	0	0	0
3. Les différents secteurs (y compris les services répressifs, la justice pénale, les services de protection de l'enfance et les professionnels de la santé physique et mentale) devraient-ils coopérer et évaluer ensemble la situation de l'enfant et décider des mesures à prendre?	0	0	0
4. Conviendrait-il d'adopter une approche plus ciblée pour soutenir et protéger les enfants victimes dans les systèmes judiciaires, notamment sous forme de soutien psychologique, en veillant à la coordination entre les secteurs[15]?	0	0	0

[14] Enfants victimes, témoins, suspects ou accusés d'avoir commis une infraction, ou parties à une procédure judiciaire.

[15] Sur la base, par exemple, du modèle de la Barnahus. Voir: À propos de la Barnahus. (https://www.barnahus.eu /en/about-barnahus/)

Observations complémentaires sur la justice adaptée aux enfants:

899 caractè	re(s) maximi	um		

0 out of 1899 characters used.

3.3 Protection de remplacement:

Selon vous:

	Pas du tout	Dans une faible mesure	Dans une certaine mesure	Dans une large mesure	Je ne sais pas
1. Dans quelle mesure les enfants faisant l'objet d'une protection de remplacement peuvent-ils déposer plainte contre le personnel/les parents d'accueil, les assistants sociaux ou les parents/membres de la famille et signaler des abus ou des violations de leurs droits dans leur propre pays?	0	0	0	0	0

Dans quelle mesure les groupes de population/secteurs professionnels suivants dans le domaine de la protection de l'enfance sont-ils correctement formés aux mesures de protection de l'enfance?

	Médiocre	Satisfaisant	Bon	Je ne sais pas
1. Personnel de santé (médecins, infirmiers)	0	0	0	0
2. Personnel éducatif (enseignants, conseillers scolaires)	0	0	0	0
3. Services sociaux (assistants sociaux, psychologues)	0	0	0	0
4. Système judiciaire	0	0	0	0
5. Agents des services répressifs (juges, procureurs, police)	0	0	0	0
6. Autorités compétentes en matière de migration	0	0	0	0
7. Secteur numérique ou des technologies de l'information	0	0	0	0
8. Fonctionnaires	0	0	0	0
9. Médias	0	0	0	0
10. Parents et familles	0	0	0	0

Selon vous:

	Oui	Non	Je ne sais pas
1. Les adolescents qui quittent les structures de protection de remplacement pour vivre de manière autonome bénéficient-ils d'un soutien/d'un accompagnement?	0	0	0
2. L'avis des enfants est-il pris en considération[16] lors des décisions de placement dans des structures de protection de remplacement?	0	0	0

[16] En fonction de l'âge et de la maturité de l'enfant.

Observations complémentaires sur la protection de remplacement:
1899 caractère(s) maximum
1.

0 out of 1899 characters used.

4. Cadre politique, approche intégrée en matière de protection de l'enfance

4.1 Protocoles relatifs à la protection de l'enfance:

	Pas du tout important	Pas important	Neutre	Important	Très important
1. Dans quelle mesure est-il important que des procédures officielles répondant aux besoins des enfants et garantissant une protection efficace de l'enfance soient en place?	0	0	0	0	0

Questions:

	Oui	Non	Je ne sais pas
1. Avez-vous connaissance d'un cadre d'action national ou infranational et/ou d'une stratégie en matière de protection de l'enfance?	0	0	0
2. Les droits de l'enfant font-ils l'objet d'une évaluation dans votre pays? Ou: la création d'une telle évaluation est-elle envisagée[17]?	0	0	0
3. Existe-t-il des mécanismes indépendants de suivi ou de signalement concernant le système de protection de l'enfance?	0	0	0
4. Devrait-il y avoir une autorité unique chargée du suivi de la collecte de données, de la coordination centrale et du partage de données au niveau national?	0	0	0
5. Dans l'affirmative, devrait-il y avoir davantage de données sur la protection de l'enfance?	0	0	0
6. Le système de collecte de données relatif à la protection de l'enfance dans le pays devrait-il être amélioré (par exemple, en incluant des données sur la violence à l'encontre des enfants, ventilées par sexe ou par âge)?	0	0	0

[17] Veuillez noter que l'évaluation des droits de l'enfant sert à mesurer l'incidence de la législation proposée ou adoptée sur les enfants en tant que groupe démographique. Elle est généralement réalisée au niveau parlementaire ou ministériel.

Commentaires sur les protocoles et le suivi:

1200	caractère(s)	mavimum
1099	caracterers	ı ıııaxııııuııı

 c(3) maxima			

0 out of 1899 characters used.

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes:

Pas du tout d'accord	Pas d'accord	Indécis(e)	D'accord	Tout à fait d'accord	
----------------------------	-----------------	------------	----------	-------------------------	--

	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	Indécis(e)	D'accord	Tout à fait d'accord
Il existe suffisamment d'informations disponibles sur le cadre d'action national ou infranational ou la stratégie en matière de protection de l'enfance	0	0	0	0	0
2. Le cadre d'action national ou infranational ou la stratégie en matière de protection de l'enfance est adapté aux enfants et accessible	0	0	0	0	0
3. Un cadre d'action national ou infranational ou une stratégie en matière de protection de l'enfance nécessite une approche intégrée de la protection de l'enfance	0	0	0	0	0
4. Les enfants et les familles devraient être consultés au sujet des politiques et de la législation en matière de protection de l'enfance	0	0	0	0	0

4.2 Ressources humaines, formation et procédures d'enquête de sécurité:

Considérez-vous:

	Oui	Non	Je ne sais pas
1. Que les ressources humaines allouées, dans le domaine de la protection de l'enfance, sont suffisantes à tous les niveaux des services publics (national/régional /local)?	0	0	0
2. Que le budget et le financement existants des services/institutions de protection de l'enfance sont suffisants et durables?	0	0	0
3. Que les ressources humaines dans le domaine de la protection de l'enfance sont correctement formées?	0	0	0

oservations compl 899 <i>caractère(s)</i>	s ressources hi	umaines, la forn	nation et les prod	cédures d'enquêtes de	sécur
Seraciere(S)					

0 out of 1899 characters used.

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes:

	Pas du tout	Dans une faible mesure	Dans une certaine mesure	Dans une large mesure	Je ne sais pas
1. La formation régulière des spécialistes intervenant dans le domaine de la protection de l'enfance est importante	0	0	0	0	0

	Pas du tout	Dans une faible mesure	Dans une certaine mesure	Dans une large mesure	Je ne sais pas
2. La mise en place d'une formation commune pour les professionnels et le personnel de différentes disciplines est utile	0	0	0	0	0
3. Les critères de sélection et les procédures d'enquête de sécurité établis pour les volontaires travaillant avec des enfants dans différents domaines sont nécessaires	0	0	0	0	0
4. Les critères de sélection et les procédures d'enquête de sécurité établis pour le personnel des infrastructures d'hébergement sont nécessaires	0	0	0	0	0
5. Les critères de sélection et les procédures d'enquête de sécurité devraient être renforcés pour les éducateurs et le personnel travaillant avec des enfants dans les services d'éducation et d'accueil de la petite enfance, les écoles et les services culturels et sportifs	0	0	0	0	0

899 caractère(s) maximum						

0 out of 1899 characters used.

Pensez-vous qu'il existe des contradictions, des conflits ou des lacunes entre la législation/les politiques nationales en matière de protection de l'enfance et les normes internationales/européennes? Dans l'affirmative, veuillez donner des exemples.



0 out of 1899 characters used.

Souhaitez-vous faire des commentaires sur les stratégies politiques et l'approche intégrée en matière de protection de l'enfance?

1899 caractère(s) maximum

	0 out of 1899 characters used.	
	mment la mise en œuvre des stratégies et plans d'action nationaux ou d'autres actions stra nfance devrait-elle être suivie?	atégiques en matière de protection de
18	99 caractère(s) maximum	
	0 out of 1900 characters used	

0 out of 1899 characters used.

5. Action de l'UE

Dans quelle mesure l'UE devrait-elle:

	Pas du tout	Dans une faible mesure	Dans une certaine mesure	Dans une large mesure	Je ne sais pas
1. S'impliquer (au moyen d'une législation, d'une politique ou d'un financement) afin d'aider les États membres et les autres parties prenantes à renforcer les systèmes de protection de l'enfance et à les faire fonctionner de manière intégrée?	0	0	0	0	0
2. Fournir des orientations et des ressources sur la manière de garantir des systèmes de protection de l'enfance solides et intégrés?	0	0	0	0	0
3. Permettre l'échange de bonnes pratiques entre les États membres de l'UE et les autres parties prenantes au niveau européen, national, régional ou local?	0	0	0	0	0
4. Fournir un soutien technique pour l'évaluation, l'analyse et l'amélioration des systèmes nationaux de protection de l'enfance afin qu'ils puissent fonctionner de manière plus intégrée?	0	0	0	0	0
5. Fournir une assistance aux autorités publiques pour le suivi et l'évaluation des systèmes de protection de l'enfance?	0	0	0	0	0
6. Fournir un soutien financier afin de renforcer les systèmes intégrés de protection de l'enfance?	0	0	0	0	0

	Pas du tout	Dans une faible mesure	Dans une certaine mesure	Dans une large mesure	Je ne sais pas
7. Assurer la formation et le renforcement des capacités des différents professionnels/parties prenantes?	0	0	0	0	0
8. Soutenir la cartographie et l'établissement de rapports sur les progrès accomplis?	0	0	0	0	0

L'UE devrait-elle soutenir ses pays partenaires dans la mise en place et le renforcement de systèmes judiciaires et de protection de l'enfance adaptés aux enfants?

189	99 caractère(s) maximum	
	0 out of 1899 characters used.	
	ns <u>l'affirmative</u> , devrait-elle cibler en particulier les besoins spécifiques des enfants migra enfants appartenant à des minorités, notamment les Roms, ou des enfants dans les confli	
	99 caractère(s) maximum	

0 out of 1899 characters used.

et

Soumettre

EUSurvey is supported by the European Commission's DEP-Interoperability programme (https://digital-strategy.ec.europa.eu/en/activities/digital-programme), which promotes interoperability solutions for European public administrations.

EUSurvey

<u>Documentation (/eusurvey/home/documentation)</u> <u>FAQ (/eusurvey/home/helpparticipants)</u>

À propos (/eusurvey/home/about) Rechercher (http://ec.europa.eu/geninfo/query/search_en.html) Télécharger (/eusurvey/home/download)